

<p>MODALITES DE COMMANDE ET DE LIVRAISON PAR NOS SOINS A lire impérativement avant toute commande</p>

Vous venez de recevoir notre devis. En tant que professionnel, vous bénéficiez dès la première commande d'une remise minimum de 15 %. Pour que votre commande soit effectivement enregistrée, il vous faudra :

- imprimer notre devis s'il vous a été envoyé par mail
- vérifier l'exactitude de vos coordonnées et des éléments de votre commande
- prendre connaissance des modalités de livraison
- apposer la mention « bon pour accord » et votre signature (ce qui implique que vous acceptez les modalités de livraison ci-dessous) ainsi que votre tampon commercial à l'emplacement prévu à cet effet
- nous retourner par courrier le devis signé en nous indiquant l'adresse précise de livraison si elle est différente de l'adresse du devis
- pour toute première commande, ou à défaut d'ouverture de compte, joindre 2 chèques d'un montant de 50 % chacun du montant total du devis à l'ordre d'Ambiance Bois. Le premier chèque sera encaissé à réception à titre d'acompte et le second lors du retrait de la marchandise
- pour les commandes suivantes, une ouverture de compte peut être envisagée. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos services, les conditions de règlement sont les suivantes : chèque du montant total du devis à la commande, encaissé 30 jours nets après la date de la facture

Exceptée la charpente, nos produits sont en général conditionnés par lots d'un encombrement maximum de 2m50 de longueur, 1m20 de largeur et 1m20 de hauteur.

Dès que la commande est prête, nous effectuons nous-mêmes l'acheminement de votre marchandise, soit en camionnette pour les petites commandes, soit en camion poids lourd. Nous prenons alors rendez-vous avec vous pour convenir de la date de la livraison.

Il vous faudra veiller impérativement :

- **à l'accessibilité** : votre lieu de livraison est-il accessible par notre camion poids lourd (19 tonnes) ? Le camion peut-il faire demi-tour ?
- **au déchargement** : notre camion poids lourd n'étant pas équipé de moyen de déchargement, avez-vous prévu de pouvoir mobiliser rapidement suffisamment de personnes pour décharger la

marchandise ? Au-delà d'une certaine quantité (200 à 300 m² de matériaux), il est préférable de vous procurer un engin de déchargement.